

10. coordonner et effectuer des expériences et des analyses portant sur l'étalonnage et la comparaison d'instruments convenus par les Parties;
11. participer, avec la NASA et d'autres organismes participants, à l'analyse et à la publication des données et des résultats obtenus dans le cadre du projet de coopération;
12. supporter, doter en personnel et gérer le Secrétariat canadien de BOREAS;
13. fournir les fonds requis pour les propositions du CCT qui sont retenues dans le cadre des offres de participation scientifique présentées conjointement par le Canada et les États-Unis, et communiquer des renseignements au sujet des engagements de financement des autres organismes canadiens participant à l'étude BOREAS;
14. au nom de la NASA, organiser la prestation des services de soutien assurés en territoire canadien en vue de l'atteinte des objectifs du présent Accord, tel qu'il est expliqué au paragraphe A.12 ci-dessus concernant les responsabilités de la NASA, et conformément aux exigences d'un contrat ou d'une autre entente pertinente conclue avec la NASA.